

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Madame et Messieurs les Présidents de

- l'Institut culturel de Bretagne,
- Kevre Breizh
- Bretagne réunie
- Collectif breton pour la Démocratie et les Droits de l'Homme

Rennes, le 1^{er} juin 2011

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Par courrier du 17 mai dernier, vous avez bien voulu m'inviter à participer à la manifestation que vous organiserez ce samedi 4 juin devant le Parlement de Bretagne à Rennes et je vous en remercie.

Retenu en cette fin de semaine par d'autres engagements programmés de longue date, je ne pourrai pas être présent à vos côtés et vous prie de bien vouloir excuser mon absence. Madame Lena Louarn, Vice-présidente du Conseil régional déléguée aux langues de Bretagne me représentera.

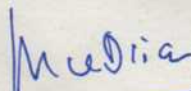
Bien évidemment, je comprends votre colère et votre désarroi face aux propos tenus à l'encontre de la langue bretonne et de la réunification de la Bretagne.

Vous le savez, le Conseil régional de Bretagne, en adoptant dès décembre 2004 un véritable plan de politique linguistique, a affirmé son engagement à développer les langues de Bretagne. Le vote de ce plan permet la mobilisation de tous autour d'un projet commun : promouvoir les langues bretonnes, de l'enseignement initial à la formation continue, promouvoir l'usage de la langue dans la vie de tous les jours et favoriser son utilisation dans les médias. Lors de la dernière séance plénière du Conseil régional, le 25 mai 2011, j'ai pris l'initiative de soumettre à l'assemblée régionale un vœu demandant au Président de la République la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires ainsi que l'adoption d'une loi qui en transcrirait les dispositions dans le droit positif.

Je sais les impatiences concernant le rattachement de la Loire-Atlantique. Historiquement et culturellement, la Loire-Atlantique fait partie intégrante de la Bretagne historique, malgré un découpage administratif toujours contesté. L'Assemblée régionale a une nouvelle fois réaffirmé clairement son intérêt pour le rattachement par le vote unanime d'une résolution en juin 2010.

Les Bretonnes et les Bretons assument avec fierté leur appartenance à la Bretagne. C'est une chance pour l'avenir. Pour que la Bretagne continue d'être dynamique et attractive, elle se doit d'être fière de sa culture -dont les langues régionales en font bien évidemment partie-, et de son image, riche de ses vitalités associatives.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, **Madame la Présidente, Messieurs les Présidents**, l'expression de mes salutations les meilleures.


Jean-Yves LE DRIAN



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 RENNES CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 - Fax. : 02 99 27 11 11 - www.bretagne.fr

Adresser toute correspondance sous forme impersonnelle à Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne